

Les services listés ci-dessous dépendent de la direction départementale des Finances publiques (DDFIP).

POUR CONNAITRE LE CENTRE DE RATTACHEMENT D'UNE COMMUNE :

- Cadastre : [voir le référentiel PTGC](#) ;
- Hypothèques : [voir l'index par communes](#) ;
- Enregistrement : les 2 services ont pour ressort l'ensemble du département.

CADASTRE ET IMPOTS FONCIERS

POLES TOPOGRAPHIQUES ET DE GESTION CADASTRALE (PTGC)

Ces structures sont chargées notamment de la tenue du plan cadastral, mise en œuvre par des géomètres des Finances publiques.

SUD-ISERE :

Pôle Topographique et de Gestion Cadastre (PTGC)
38 avenue Rhin et Danube - 38047 Grenoble cedex
Tél. : 04 76 39 37 20
ptgc.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr

NORD-ISERE (EX SECTEURS DES CDIF DE VIENNE ET BOURGOIN) :

Antenne Nord-Isère du Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
22 Place Charlie Chaplin - CS 72011 - 38307 Bourgoin-Jallieu cedex
Tél. 04 74 93 84 45
ptgc.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRES DES IMPOTS FONCIERS (CDIF)

Les CDIF sont l'interlocuteur privilégié des particuliers pour les questions relatives à leur Taxe foncière (TF), y compris la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

SUD-ISERE :

Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Sud-Isère
38 avenue Rhin et Danube - 38047 Grenoble cedex
Tél. : 04 76 39 39 69
cdif.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr

NORD-ISERE (EX SECTEURS DES CDIF DE VIENNE ET BOURGOIN) :

Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Nord-Isère
12 rue Jean Moulin - 38200 Vienne
Tél. 04 74 31 12 32
cdif.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

PUBLICITE FONCIERE (EX-CONSERVATIONS DES HYPOTHEQUES)

ET ENREGISTREMENT

Services à contacter pour :

- déposer une demande de renseignements pour la période postérieure au 31 décembre 1955 (au nom du propriétaire et/ou au n° de la parcelle, formulaire 3233) ;
- pour toute demande liée à l'Enregistrement portant sur une période qui ne nous a pas encore été versée.

Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Grenoble

38, avenue Rhin-et-Danube - 38047 Grenoble Cedex 2

04 76 39 39 59

spf.grenoble3@dgfip.finances.gouv.fr

Secteur de compétences =

- Publicité foncière : anciens SPF de Grenoble 1, 2 et 3 et de St-Marcellin.
- Enregistrement : tout le département.

Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Vienne

47 avenue du général Leclerc - 38200 Vienne

04 74 31 12 28

spf.vienne@dgfip.finances.gouv.fr

Secteur de compétences =

- Publicité foncière : anciens SPF de Bourgoin-Jallieu et de Vienne.
- Enregistrement : tout le département.